



### Éditorial du Président

#### L'ACADÉMIE EN ROUTE AU CAP



Nous voici arrivés, ou presque au terme de cette présidence et dès octobre prochain, Jean-Emmanuel Sauvée prendra la barre de ce magnifique vaisseau. Depuis quatre ans, j'ai été honoré et fier de piloter notre Académie d'abord comme vice-président auprès de Xavier de la Gorce puis comme président.

Ce fut une tâche exigeante et enthousiasmante et je me félicite que tous ensemble nous ayons réussi à

conduire la transformation de notre Académie.

Dans le tohu-bohu médiatique, l'Académie de marine, se doit de faire entendre haut et fort une voix de raison et d'expérience, d'impartialité et d'objectivité. C'était la base d'une refondation nécessaire. En célébrant le centenaire de sa renaissance en 2021, l'Académie a aussi engagé un retour aux sources, celles d'une institution dévouée à l'intérêt public, au service de l'ensemble de la communauté maritime.

Depuis quatre ans, nous nous sommes attachés à faire résonner notre voix et à faire briller notre image. Grâce à l'instauration de conférences publiques régulières, à l'organisation de colloques, sur un principe à présent annuel, et de mini-colloques, à l'externalisation de notre séance solennelle de remise de prix et de plusieurs cérémonies particulières, l'Académie s'est mieux fait connaître.

Nous avons formalisé notre processus d'élaboration des études et avons remis cette année six études au chef d'état-major de la Marine et au secrétaire d'État à la Mer à l'occasion de séances de travail au cours desquelles nous avons échangé avec ces autorités sur les études à venir. Par ces études, l'Académie s'est fait entendre.

Nous pouvons et devons faire encore plus, tant son nombreux les sujets et tant sont diverses nos compétences. Il nous faut également diffuser plus largement et plus rapidement nos avis afin qu'ils soient relayés dans l'opinion publique.

L'Académie est également présente, par ses membres, en de nombreux événements, cercles de réflexion, groupes de travail qui contribuent à l'élaboration des politiques publiques. Plusieurs confrères s'investissent dans l'éducation de la jeunesse aux questions et défis de la mer et des océans.

Pour la deuxième année, nous publions le rapport d'activité de l'Académie, donnant à l'ensemble des parties prenantes et partenaires une large visibilité sur notre activité.

Notre modèle économique est équilibré et nous a permis de faire face à nos obligations et à nos projets. Cependant, un véritable effort reste nécessaire pour lever des fonds au titre du mécénat individuel et collectif. Notre développement futur est en jeu.

La numérisation de l'Académie se poursuit. Le site internet prend forme et sera un lien nouveau, attractif et convivial entre l'Académie et le public. Nous déployons de nouveaux outils interactifs permettant réunions, conférences et séminaires à distance et tous travaux collaboratifs entre membres de l'Académie.

À l'international, le réseau des académies de marine européenne est actif. Après Paris en 2022, Lisbonne en 2023, c'est Madrid qui accueillera la réunion annuelle en novembre prochain. Mais surtout, nous avons reçu l'accord de l'ensemble de ces partenaires pour l'organisation d'un colloque international à Marseille les 25 et 26 mars prochain en prélude à la Conférence des Nations Unies sur les Océans (à Nice, en juin 2025). Enfin, n'oublions pas la remise à une date encore à déterminer du prix de la Personnalité maritime de l'année à madame Rena Lee, ambassadrice pour les océans de la République de Singapour et présidente de la conférence intergouvernementale BBNJ.

Le voyage de l'Académie se poursuit et à notre prochaine rentrée, notre nouveau président nous tracera certainement la trajectoire qu'il entend donner à notre compagnie pour affronter les défis persistants ou nouveaux auxquels l'Académie et l'ensemble du monde maritime auront à faire face. Comme vous tous, je lui donne toute ma confiance pour trouver le bon cap.

**Alain Bovis**  
**Président de l'Académie de marine**



### VICE-PRÉSIDENTE

#### Hélène Richard

Hélène Richard a été élue vice-présidente de l'Académie de marine ce qui la conduira à devenir présidente en 2026. Elle est archiviste-paléographe, diplômée de l'école nationale des chartes et titulaire du diplôme de conservateur des bibliothèques. Elle a fait toute sa carrière au sein des bibliothèques publiques et de recherche (Poitiers, Besançon, Bibliothèque nationale de France et à l'Inspection générale des bibliothèques. Ayant fait une thèse sur l'expédition d'Entrecasteaux, elle a poursuivi parallèlement des recherches en histoire maritime. Elle est actuellement vice-présidente de la Société Française d'Histoire Maritime.

### MEMBRES TITULAIRES

#### Catherine Chabaud

Après des études de mathématiques appliquées, Catherine Chabaud développe des activités de journalisme (presse, radio, TV) puis se dirige vers la course au large. Elle participe aux grandes épreuves (Figaro, Route du rhum, Vendée globe) et devient la première femme ayant bouclé le tour du monde en solitaire et en course. Puis, elle devient membre du conseil et économique, social et environnemental, exerce les fonctions de délégué à la mer et du littoral au ministère de l'Environnement. Elle est élue députée européenne en 2019. Elle rejoint le petit groupe de nos confrères navigateurs : Gérard d'Aboville, Marc Pajot, Olivier de Kersauson et Éric Tabarly (in memoriam).

#### Christian Dugué

Polytechnicien, Christian Dugué, inspecteur général de l'armement a consacré l'essentiel de sa vie professionnelle au domaine naval, plus particulièrement aux sous-marins et à la propulsion nucléaire. En 1992 il participe à la construction et aux essais du SNLE le Triomphant. Il rejoint Naval group en 2001 sur le programme du SNA Barracuda. IL réintègre en 2009 la délégation générale pour l'armement où il exercera de nombreux postes de responsabilité. À compter de 1990 il enseignera à l'ENSTA pendant plusieurs années.

#### Jean-Etienne Quintin

Diplômé d'un troisième cycle universitaire de droit maritime et des transports, Jean-Etienne Quintin a débuté sa carrière en 1996 dans le département contentieux maritimes et assurances d'un cabinet d'avocats situé à Londres, puis a été responsable juridique et assurances à la Direction des Constructions navales. Il a ensuite rejoint des cabinets de courtage d'assurance maritime, et transports à Paris. Il est directeur de clientèle chez Diot Siaci depuis 2005 un des premiers cabinets au monde. Il est expert maritime civil auprès de l'OTAN.

Le président a annoncé l'élection de ces membres dans l'attente du décret.

### > La protection maritime des territoires ultramarins

Les territoires ultramarins français et leurs espaces maritimes font face à des risques et à des menaces dont certains leur sont spécifiques. Ces départements, régions et collectivités d'outre-mer ont des organisations administratives et une empreinte de l'État différentes.

L'Académie s'est interrogée sur les moyens et leur mise en œuvre les plus efficaces pour relever le défi de la sécurité et de la défense de ces espaces lointains sous souveraineté française. Elle a émis 13 recommandations destinées à améliorer la surveillance des côtes et des espaces océaniques les bordant par l'utilisation de certaines technologies de pointe et innovantes et par la fédération de tous les acteurs de la mer, étatiques, militaires, civils, privés, sous l'autorité de commandants de zone maritime à l'autorité renforcée, agissant en plus étroite coordination avec les autorités territoriales. Elle a suggéré que la transposition à l'outre-mer du modèle métropolitain de préfet maritime soit précisément étudiée, avec une première expérimentation en zone Antilles-Guyane.

### > Le renouveau des théâtres stratégiques maritimes

Depuis 2010, partout dans le monde, les forces navales connaissent une croissance inédite en volume et en qualité. Cette étude passe en revue les différents espaces en analysant les causes de conflictualité potentielles et les forces en présence.

L'Atlantique nord, l'Arctique, la Baltique et la mer Noire sont les théâtres privilégiés pour l'opposition entre la Russie et les Alliés de l'OTAN. L'espace indopacifique est le prochain épicode d'un séisme stratégique potentiel, où la Chine, de manière de plus en plus agressive, conteste le droit de la mer et la liberté de navigation et fait valoir ses revendications sur Taïwan. Ce comportement suscite les craintes des acteurs régionaux qui se réarment sur le plan naval, bousculant le classement des marines mondiales.

*Ces deux études ont été réalisées sous la direction de la section Marine militaire et à la demande du Chef d'Etat major de la Marine à qui elles ont été remises.*



### > contribution à la politique française du droit de la mer

Cette étude s'articule autour du combat pour la liberté des mers et du dialogue avec les États en développement. La France doit prendre des initiatives dans plusieurs domaines : ceux de la sécurité et de la sûreté maritimes, du renouvellement du droit de la mer grâce à l'instauration d'une COP Océan qui s'inscrirait dans une réforme de la gouvernance rendue nécessaire par l'accord BBNJ. L'étude est sous-tendue par trois axes de réflexion : La France, force d'équilibre, le combat pour la liberté des mers, la France, force de proposition

### > Gouvernance des océans après l'adoption de l'accord dit « BBNJ ».

Ce traité adopté en juin 2023 apporte de nouvelles règles pour la haute mer sur quatre sujets essentiels : sa protection, son exploitation économique durable, un juste partage de l'exploitation d'une ressource particulière, la ressource géné-

rique, et une meilleure organisation de la coopération internationale entre États développés et États en développement pour le partage des connaissances et des technologies. Il ne modifie pas la gouvernance des océans mais la complète et l'approfondit. Il reviendra à la COP d'engager avec les États et les organisations internationales compétentes en haute mer un dialogue ouvrant une collaboration pour respecter les libertés de la haute mer tout en ne portant pas atteinte à l'environnement.

*Ces deux études ont été réalisées sous la direction de la section droit et économie à destination du ministre chargé de la mer.*

Le texte intégral de chaque étude est disponible sur demande auprès du secrétariat [contact@academiedemarine.fr](mailto:contact@academiedemarine.fr)

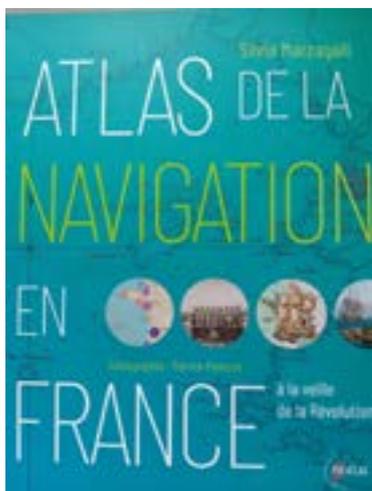
## PRIX ET RÉCOMPENSES

### > Grand prix :

« Atlas de la navigation en France à la veille de la Révolution » de Silvia Marzagalli, avec la cartographie de Patrick Pentsch .

*Éditions Presses universitaires de Rennes Atlas*

À partir de quelques dizaines de milliers de données d'époque sur des départs et arrivées de navires de toute taille, ce livre propose pour la première fois une vue globale de la foisonnante activité des littoraux français à la veille de la Révolution. En s'appuyant sur 90 cartes inédites et sur une riche iconographie, il jette ainsi un éclairage nouveau sur des aspects moins connus de la navigation et remet en cause un certain nombre d'idées reçues.



**Silvia Marzagalli** est professeur d'histoire moderne à l'Université Côte d'Azur (Nice). Spécialiste du commerce en temps de guerre et de la navigation au XVIIIe siècle, elle a récemment coordonné le programme de l'agence nationale de la Recherche (PORTIC), qui permet d'interroger la base de données sur laquelle repose cet ouvrage, et d'en visualiser les résultats.

### > Prix de la personnalité maritime de l'année (Manley Bendall) :

**madame Rena Lee** ambassadrice pour les océans de la République de Singapour et présidente de la conférence intergouvernementale BBNJ.

**Madame Rena LEE** était jusqu'à récemment ambassadrice pour les océans et le droit de la mer de Singapour. Elle a présidé la conférence diplomatique qui a adopté le 19 juin 2023 l'Accord sur la Haute Mer, dit BBNJ (Biodiversity Beyond National Jurisdiction). Commencées en 2006 dans le cadre des Nations unies ces négociations avaient pour objet de compléter la convention des Nations unies sur le droit de la mer pour renforcer la conservation de la biodiversité et réglementer l'utilisation durable des ressources génétiques marine au-delà des juridictions nationales. Ce traité développe un véritable régime juridique de la haute mer.



Rena Lee a obtenu une maîtrise de droit à l'université de Singapour, elle a été avocate avant de rejoindre le ministère de la Défense. Elle a exercé les fonctions de Directrice du service de la propriété intellectuelle.

Pour l'ensemble des prix et récompenses. [\(Lire la suite\)](#)



## Activités des membres de l'académie

### LIVRES

> **Strategic thoughts and other delusions.**

Lars Wedin. *ERPIC, Lamaca 2023.*

### ARTICLES

> **Les sanctions contre la Russie.**

Alain Oudot de Dainville, Francis Baudu, Ivo Paparella.  
*RDN. Tribune n° 1603. ([Lire la suite](#))*

> **Au-delà du Titanic, l'histoire du sauvetage est celle des telecoms.**

Vincent Guigeno.  
*SOS Méditerranée, mars 2024.*  
[\(Lien\)](#)

> **Les batteries dans le naval.**

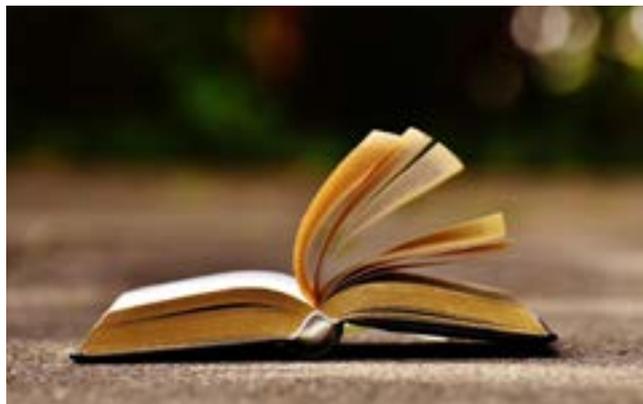
Louis le Pivain.  
*Magazine des ingénieurs de l'armement, octobre 2023.*  
[\(Lien\)](#)

> **Les grands fonds, un espace dual?**

Louis le Pivain.  
*Magazine des ingénieurs de l'armement, juin 2023*  
[\(Lien\)](#)

> **Assurance et conflit : protéger la continuité de la chaîne logistique.**

Jean-Etienne Quintin.  
*Les cahiers de l'assurance, mars 2024*  
[\(Lire la suite\)](#)



## Crédits photos

Photos libres de droit.

## Contact

Édouard Berlet, Délégué à la communication et porte-parole : [e\\_berlet@yahoo.fr](mailto:e_berlet@yahoo.fr)

## Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel  
Conception : EGCA - Tulle – Impression : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - PG Paris